

Délibération du CONSEIL

*AMENAGEMENT ET HABITAT ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL ET SOCIAL - CULTURE ET
TOURISME - TOURISME*

CANDIDATURE DE LA MEL POUR L'ACCUEIL DU SALON DES BLOGUEURS DE VOYAGE EN 2019

I. Rappel du contexte

La loi de la Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles a créé en 2015 la Métropole Européenne de Lille et lui a attribué de nouvelles compétences, dont celle de la promotion touristique.

Le projet de la MEL présenté par le M. le Président Damien Castelain le 12 mai 2014 met l'accent sur la nécessité de développer des actions concourant au rayonnement national, européen et international de la métropole.

Avec la promotion du tourisme, la MEL est donc désormais chargée d'une nouvelle politique qui est reconnue comme étant un levier de son rayonnement national et international.

4 décisions ont marqué cette prise de compétence :

- la délibération 15 C 06 46 sur la mise en œuvre de la compétence et les moyens transférés des Communes vers la MEL ;
- la délibération 15 C 10 62 instaurant la Taxe de séjour métropolitaine ;
- la délibération 15 C 13 93 relative à la concertation "Voix et voies du tourisme" ;
- la délibération 17 C 06 52 adoptée par le Conseil du 1er juin 2017 présentant la stratégie touristique « Les défis de la destination Lille 2017-2025 ».

Ce document cadre fixe des objectifs ambitieux pour développer la notoriété de la destination et le numérique en lien avec les nouveaux usages du tourisme. Alors que 87% des voyageurs utilisent désormais Internet pour préparer leur séjour, 88% des internautes sont influencés dans le choix de la destination par les articles des blogueurs. Ainsi, la présence sur les nouveaux médias est l'une des initiatives les plus efficaces pour faire connaître les destinations.

II. Descriptif de l'objet de la délibération

Depuis 2014, l'agence We Are Travel organise tous les ans (Cannes, Ajaccio, Bruxelles, St-Malo, Auvergne) le Salon des Blogueurs Francophones de Voyage.

Pendant 2 jours et demi, blogueurs et professionnels du tourisme se rencontrent durant les conférences et les rendez-vous mis en place. En complément, des visites de découverte de la destination sont proposées aux blogueurs.

Ce salon professionnel dit « business to business » rassemble une sélection qualitative de 250 blogueurs prescripteurs du tourisme et réunit plusieurs destinations françaises et étrangères, des marques connues (accor, voyagesncf.com, liligo, groupe marriott, etc.), des start-up et des agences. Chaque blogueur inscrit au salon a entre 5 000 et 160 000 visiteurs uniques par mois, leur participation au salon donnant suite à de nombreux articles sur la destination.

Accueillir ce salon en 2019 serait l'occasion de communiquer d'une manière pérenne auprès de millions de lecteurs et d'obtenir une visibilité incomparable. Afin de répondre aux objectifs rappelés ci-dessus, la MEL souhaite accueillir ce salon en 2019.

Cette édition rencontrera un agenda événementiel 2019 - 2020 particulier : l'exposition d'envergure sur l'œuvre de Giacometti, prévue au LaM, la prochaine édition de lille3000 « Eldorado », des grands événements sportifs et Lille métropole capitale mondiale du design.

Plusieurs destinations nationales et internationales convoitent ce salon et un engagement solide de la destination candidate est attendu. Le projet présenté par le territoire candidat doit témoigner d'une forte volonté, d'une fédération des acteurs et de la capacité à recevoir des prescripteurs en leur apportant un accueil qualitatif et authentique à chaque étape du séjour. Le territoire hôte doit également proposer des temps forts sous la forme de deux soirées de prestige marquées par des animations soutenant l'identité du territoire et visant l'exception. Le budget de cet événement à fort enjeu pour notre destination, a été évalué à environ 160 000€.

L'agence We Are Travel se charge de l'organisation de l'ensemble du salon, la gestion des participants et du projet global, la communication digitale, print et presse. A son tour, la destination hôte doit prendre en charge la mise à disposition du lieu d'accueil, les blogueurs invités (hébergement et transport sur place si nécessaire), les visites du territoire, les soirées.

Le pilotage de la candidature, en lien avec les acteurs touristiques métropolitains, sera porté au sein du service Tourisme de la MEL.

III. Disposition de la décision

En conséquence, le conseil de la métropole décide de :

- 1) porter la candidature de la MEL à l'accueil du Salon des Blogueurs de Voyage en 2019 et recevoir l'évènement si la candidature est retenue ;
- 2) mobiliser les acteurs institutionnels et professionnels du tourisme sur ce projet;
- 3) autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à la procédure de dépôt de candidature.
- 4) En cas de succès de la candidature de la MEL, une nouvelle délibération viendra confirmer et préciser les engagements financiers et techniques de la collectivités tels qu'évoqués ci-dessus.

Résultat du vote : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Acte certifié exécutoire au 04/07/2018